

Activité 18

Contrôle de légalité et affaires juridiques

Finalités	
Finalité 1	Suivi des contentieux (hors étrangers) : pôle juridique interministériel
Finalité 2	Exercice du contrôle de légalité : bureau du contrôle de légalité, de l'intercommunalité et du conseil aux collectivités territoriales
Finalité 3	Fichier des interlocuteurs (correspondants du pôle d'appui juridique, référent pour le contrôle de légalité)
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Agents
	Usagers
	Elus locaux
	Avocats
	Professionnels (ex : architectes, géomètres, notaires pour les demandes d'autorisation d'urbanisme)
Catégories de données traitées	

	<p>Données d'état civil (ça peut être les initiales de l'agent qui traite un dossier) et coordonnées (personnes concernées par les actes soumis au contrôle de légalité)</p> <p>Données sur la vie professionnelle (agents de la fonction publique territoriale, avocat, dirigeant de société)</p> <p>Données sur la vie personnelle</p> <p>Eléments d'ordre économique et financier (rémunération, régime indemnitaire au titre des mandats électoraux, RIB)</p> <p>Tableau recensant les nom et prénom des membres élus à la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI). Ce tableau en plus de recenser les noms et prénoms des membres élus, renseigne leur adresse de messagerie.</p>
	<p>Eléments d'ordre juridictionnel : n° de recours, juridiction concernée, sens et date de la décision du tribunal, montant des condamnations et des frais irrépétibles</p>
	<p>Potentiellement tout type de données sensibles pour les contentieux.</p>
	<p>N° d'actes dans télérecours</p>
Catégories de destinataires	
	<p>Service en charge des traitements</p> <p>Ce tableau n'est pas diffusé et n'est utilisé qu'aux fins de contacter les membres élus pour leur transmettre la convocation, rapport, ou autres documents, avant toute séance de la CDCI.</p>
	<p>Juridictions administratives</p>
	<p>Elus</p>
	<p>Personnes qualifiées</p>
Existence de transferts de données hors UE	
	<p>Non</p>

Durée de conservation prévue	
	6 ans pour le renouvellement des conseils municipaux 5 ans pour les dossiers du pôle juridique interministériel
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	05/01/2024